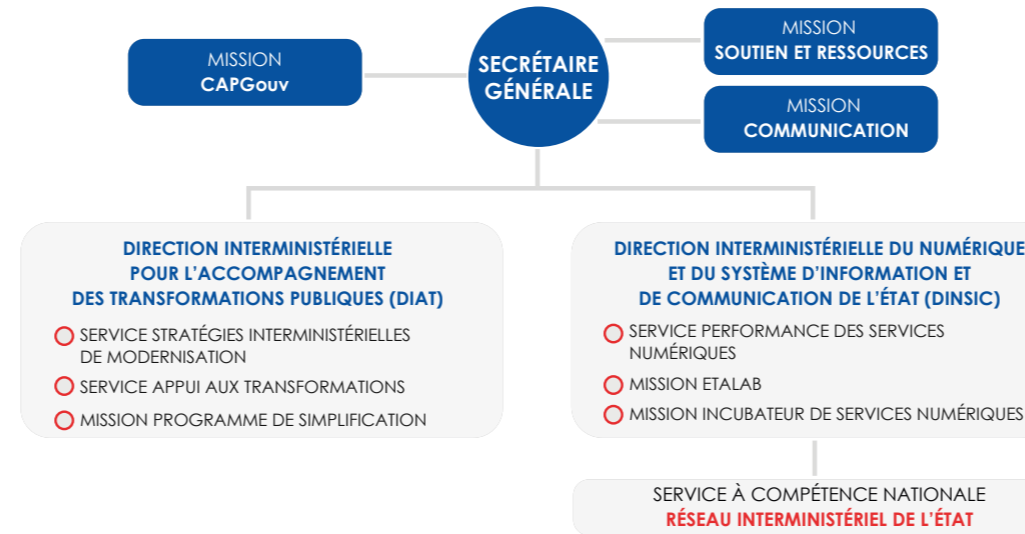


Une structure moteur pour la modernisation de l'action publique



Le SGMAP est une administration de mission qui intègre une grande diversité de métiers et de compétences. Il est organisé autour de deux directions :



Favoriser une action publique transparente et collaborative

Le SGMAP accompagne les administrations dans l'ouverture de leurs données et en facilite la réutilisation, à travers la plateforme collaborative data.gouv.fr, l'organisation d'open data camps et les concours Dataconnexions qui récompensent les meilleures réutilisations de données publiques.

Institué en septembre 2014, l'administrateur général des données agit pour l'élaboration des projets de datascience avec les administrations afin d'éclairer leurs prises de décision ou créer de nouveaux services fondés sur l'analyse des données de l'administration.

Depuis son adhésion en 2014 au Partenariat pour le gouvernement ouvert (PGO), dont elle a pris la vice-présidence en octobre 2015, la France s'est engagée à bâtir une action publique plus transparente et collaborative. Son plan d'action national, composé de 26 engagements pour la période 2015-2017, a été remis en juillet 2015 et sera suivi par une commission indépendante internationale. Coordonnée par la mission Etalab du SGMAP, l'élaboration de ce plan d'action est issue d'un travail de coconstruction engagé avec la société civile et les administrations.



Le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique

Le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) est un service du Premier ministre qui accompagne le Gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme de l'État et soutient les administrations dans leurs projets de modernisation.



Toute l'actualité de la modernisation de l'action publique sur

www.modernisation.gouv.fr

Retrouvez-nous sur :



Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique

Télédoc 817 – 64, allée de Bercy

75572 Paris Cedex 12

Le SGMAP aide les administrations à :

- conduire une transformation
- mettre en place des démarches innovantes
- améliorer la qualité du service aux usagers
- développer et diffuser le numérique
- favoriser une action publique transparente et collaborative

www.modernisation.gouv.fr

Les missions du SGMAP

Le SGMAP encourage les acteurs publics à s'approprier de nouvelles manières de concevoir et mener les politiques publiques. Avec le citoyen au centre de tous ses objectifs et de ses méthodes, le SGMAP œuvre pour une action publique plus performante. Il développe et diffuse le numérique au sein de l'administration pour ajuster les services aux besoins et aux usages des citoyens.

Accompagner la transformation

Depuis l'évaluation des politiques publiques jusqu'à la mise en œuvre des transformations, le SGMAP questionne l'utilité et l'efficacité des politiques publiques et accompagne les administrations dans leur modernisation. Il aide à en définir la stratégie ou les modalités d'action, ou à renforcer les services chargés de sa mise en œuvre.

En accompagnant la revue des missions de l'État et l'organisation territoriale de l'État, le SGMAP vise à rendre l'action de l'État plus efficace, plus lisible et plus adaptée aux besoins des citoyens. Il accompagne les programmes de réforme en aidant à leur organisation en chantiers opérationnels, comme les plans ONDAM ou Préfectures nouvelle génération, et en assurant l'appui à leur déploiement (mise en œuvre de la réforme de l'asile, dispositif Garantie Jeunes, programme Simphonie).

Le SGMAP contribue à sécuriser et à accélérer la mise en œuvre des réformes prioritaires du Gouvernement à travers la mission CAPGouv.

L'École de la modernisation de l'État (EME) permet de former et accompagner les pilotes de réformes. Au travers de sessions interministérielles, elle apporte un soutien concret aux cadres dans leur projet de changement.

La simplification en marche

Dans le cadre du « choc de simplification » lancé par le Président de la République en mars 2013, le SGMAP coordonne le programme et accompagne les ministères dans leur démarche de simplification à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités. S'appuyant sur l'ensemble des compétences et expertises dont il dispose, il développe des outils de simplification spécifiques comme le Marché public simplifié (MPS), un dispositif du programme Dites-le-nous une fois.

Depuis 2013

+ de **360**

mesures de simplification lancées pour les entreprises et les particuliers



* LF et LFSS 2014 et 2015

Créer et diffuser des méthodes innovantes

Le SGMAP initie des méthodes et projets novateurs : nudge, coconstruction, prototypage de solutions, réseaux sociaux d'administration, innovation participative...

Il met à la disposition des administrations des modes de consultation et d'écoute innovants comme la plateforme collaborative faire-simple.gouv.fr qui permet de recueillir les besoins et idées des usagers, de consulter les agents sur des problématiques internes, et de coconstruire avec des experts des solutions concrètes. Le SGMAP organise des ateliers citoyens destinés à renforcer la participation des Français à la décision publique.

Le SGMAP favorise l'émergence d'idées nouvelles et d'un réseau propice à l'innovation en participant au programme d'investissement d'avenir (PIA) dans son volet numérique, et en coordonnant la Semaine de l'innovation publique.



Améliorer la qualité du service aux usagers

À travers le programme 100% Contacts efficaces, le SGMAP aide les administrations à innover dans leur relation à l'usager et à mettre en place une offre de service multicanale, optimisant ainsi les coûts de contact et améliorant l'expérience de l'usager.

Le SGMAP pilote le référentiel Marianne qui, assorti d'un label, définit les engagements pour un accueil agréable et une réponse claire et efficace aux usagers. Le baromètre de la qualité de l'accueil permet de mesurer les progrès accomplis et d'identifier les leviers d'amélioration.

S'appuyant sur l'expérience des usagers, le SGMAP réalise régulièrement des études qualitatives et quantitatives qu'il met à disposition des administrations. Ces dernières peuvent le solliciter pour un appui méthodologique ou le pilotage d'études spécifiques.



Développer et diffuser le numérique

Le SGMAP a créé et déploie le réseau interministériel de l'État (RIE). Son objectif : fluidifier les échanges entre les entités ministérielles et contribuer à sécuriser le système d'information (SI) de l'État.

Le SGMAP œuvre pour un SI pérenne et performant, en sécurisant les grands projets informatiques de l'État. Il mène ainsi des audits et met à la disposition des ministères des outils d'analyse de la valeur comme la méthodologie Mareva. Une attention toute particulière est accordée à l'avancée des projets SIRH via le programme « SIRH-Paye », placé sous l'autorité du Directeur interministériel du numérique et du système d'information et de communication de l'État.

Le SI de l'État se tourne de plus en plus vers l'usager, à l'image de France Connect, un système d'identification et d'authentification lui offrant un accès universel aux administrations en ligne. Ce composant est indispensable à la mise en œuvre de la stratégie d'État plateforme du SGMAP qui vise l'émergence de nouveaux services publics numériques grâce à une meilleure circulation des données de l'usager entre organismes.

Le SGMAP est engagé dans d'autres projets innovants d'infrastructure tels que le cloud de l'État ou Vitam (socle d'archivage électronique réutilisable par les administrations). Il est garant de plusieurs référentiels dont le RGAA (pour l'accessibilité numérique) et le RGI (interopérabilité des échanges de données).

Le SGMAP pilote et publie le tableau de bord des services publics numériques qui mesure la progression de l'utilisation des services dématérialisés par les particuliers, les entreprises et les associations, ainsi que leur satisfaction.

Grâce à une équipe intégrée de développeurs, le SGMAP incube des services numériques à destination des citoyens. Cette incubation se traduit notamment par la création de startups d'État. Conçues en interne, elles se nourrissent de l'expérimentation avec les utilisateurs finaux en suivant les principes des approches agiles : une solution opérationnelle, un temps limité, un budget modéré, une logique d'amélioration continue.

